

La Cadière d'Azur le 1 Avril 2009

Objet : développement durable sur votre territoire

Monsieur le Président TAMBON,

Sur le territoire du Castellet dont vous êtes également le Maire, s'organise tant bien que mal le covoiturage à partir de l'échangeur La Cadière/Le Castellet. Par ces temps difficiles pour la planète en termes de réchauffement climatique mais en même temps pour le portefeuille des usagers, cette initiative « spontanée » est tout à fait digne d'intérêt. En même temps, il n'échappe à personne que depuis plusieurs mois, ce rassemblement de véhicules en stationnement plus ou moins « sauvage » est un réel danger pour la circulation. Alors Monsieur le Président, pourquoi ne pas organiser ce covoiturage en aménageant une parcelle de terrain pouvant accueillir ces véhicules ?

Une opportunité à saisir pour la Communauté des Communes :

- 1) une action sociale en facilitant ce système bon pour le pouvoir d'achat
- 2) une action favorable au développement durable en participant à la réduction des gaz à effet de serre
- 3) une action de santé publique, pour améliorer la qualité de vie des habitants proches de cette autoroute en réduisant son trafic
- 4) une action favorable à l'emploi autour du gardiennage de ces véhicules et du service qui pourrait être apporté aux usagers

A réception de ce courrier, nous finirons la semaine dédiée au Développement Durable. C'est l'occasion de montrer une nouvelle fois votre attachement à ce mode de vie qu'il nous faut aujourd'hui prendre en compte dès que cela se présente. En souhaitant que vous partagiez ce point de vue, recevez Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Thierry MARTIN
Président du CIQ-Le Défends

Copie à : Monsieur le Président du Conseil Général

CIQ Le Défends
Chemin St Marc - 16 Le Puits des Oliviers 83740 LA CADIÈRE D'AZUR
09 79 05 67 91

www.ciq-ledefends.over-blog.org

Déclarée en Préfecture du VAR sous le n°0833053539 – Déclarée d'utilité publique Le 22 Juillet 1981